

L'École Nationale Supérieure de Paysage

recrute un(e)

Responsable des programmes de mobilité et chargé(e) d'enseignement à mi-temps
(F/H)

(Versailles – Yvelines)

Catégorie : A Quotité : 50%, soit 192 heures équivalent TD

Poste ouvert aux contractuels dans le cadre d'un CDD d'un an

Prise de Poste : 1^{er} septembre 2023

Date limite de candidature :

Grade de référence : Maître de conférences

Présentation de l'environnement professionnel

Établissement public administratif national d'enseignement supérieur sous tutelle du ministère chargé de l'Agriculture, l'école nationale supérieure de paysage (ENSP) forme des paysagistes concepteurs. Outre la mission de formation initiale, l'ENSP assure des actions de formation continue pour un public extérieur et conduit des actions de recherche sur ses thématiques.

L'établissement est implanté sur le site historique du Potager du Roi, à Versailles, dont il assure la gestion, la conservation et la valorisation. Il dispose également d'un site de formation et de recherche à Marseille.

www.ecole-paysage.fr

Le poste est basé à Versailles.

L'école assure la formation paysagistes concepteurs qui seront titulaires du Diplôme d'Etat de Paysagiste (DEP) :

- La 1^{ère} année Art-Paysage-Architecture (APA), en commun avec l'école nationale supérieure d'arts de Paris-Cergy et avec l'école nationale supérieure d'architecture de Versailles,
- La 2^e année est une année de classe préparatoire aux études de paysage (CPEP) propre à l'ENSP qui prépare et amorce l'entrée en cycle DEP au niveau licence 3

	<p>- Le cycle DEP se poursuit sur trois ans du niveau licence 3 au niveau master 2, les deux dernières années pouvant être suivies sur Versailles ou sur Marseille.</p> <p>L'école intervient dans différents cursus de formation initiale (niveau master et niveau doctoral) et continue (certificat d'études supérieures en paysage ; formation des concepteurs de jardins dans le paysage notamment).</p> <p>Une spécificité forte de l'ENSP est l'enseignement et l'apprentissage du projet de paysage. En dehors des enseignants permanents, l'école fait appel à des professionnels et spécialistes qui constituent l'une des forces de l'ENSP. Près de 300 professionnels participent à la pédagogie, reflétant la richesse de la formation.</p> <p>L'école assure une activité de recherche, hébergée au sein du LAREP (laboratoire de recherche en projet de paysage), qui regroupe 33 chercheurs, enseignants chercheurs et doctorants. Les orientations de recherche sont précisées à l'adresse (http://www.ecole-paysage.fr/site/recherche_fr/)</p>
<p>Objectifs du poste</p>	<p>L'ENSP compte 17 partenariats institutionnels actifs en Europe dans le cadre du programme Erasmus+ ainsi qu'un partenariat de recherche et de mobilité d'étudiants avec l'université de Chiba au Japon. L'ENSP est également partenaire de l'EMiLA (European Master in Landscape Architecture), cursus de master en deux ans créé en 2014 par cinq grandes universités et écoles de paysage européennes : AHK Amsterdam, ESALA Edinburgh, ETSAB Barcelona, LUH Hannover et l'ENSP Versailles Marseille (emila.eu).</p> <p>La stratégie internationale de l'ENSP est de continuer à accroître l'ouverture internationale de ses formations, indispensable à l'exercice contemporain de la profession de paysagiste concepteur. Cette ouverture culturelle s'effectue à tous les niveaux de la formation, par la mobilité entrante et sortante des étudiants et des enseignants, ainsi que par l'organisation du contenu des séquences d'enseignement.</p> <p>Le(la) candidat(e) sélectionné(e) développera cette stratégie en concertation avec d'autres membres enseignants et administratifs de la communauté de l'ENSP. Il/elle prendra en charge à ce titre certaines missions énumérées ci-dessous.</p>

<p>Description des missions à exercer ou des tâches à exécuter</p>	<p>La personne recrutée assure les missions suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Responsable des programmes de mobilités internationales à hauteur de 2/5^{ème} du temps de travail (sur la base de 1 607 heures annuelles effectuées pour un temps complet, le temps de travail annuel de cette mission est de 320 h) : <ul style="list-style-type: none"> • Gestion de la partie pédagogique des accords bilatéraux Erasmus+, tuteur des étudiants en mobilité (entrants et sortants) • Relais et soutien de la chargée de coopération internationale sur les attentes et questions des étudiants candidats à une mobilité (entrants et sortants) • Supervision des dossiers traités par la chargée de coopération internationale, notamment pour l'établissement des bilans et rapport annuel Erasmus+ • Participation aux réunions sur les questions internationales avec ses homologues pour la promotion des cursus de l'ENSP • Suivi et bilan des mobilités (qualité des enseignements, pertinence par rapport au programme de l'ENSP et au profil des étudiant(e)s, acquisition des compétences attendues à ce stade de la formation). 2. Enseignement à hauteur de 3/5^{ème} du temps de travail (sur la base du temps de travail des enseignants chercheurs : 192 h d'enseignement, le temps de travail annuel de cette mission est de 115h) <ul style="list-style-type: none"> • organisation d'un workshop et voyage d'étude à l'étranger géré en concertation avec une école partenaire européenne ; enseignement au sein de ce workshop • organisation et enseignement d'autres modules au sein de l'école (projet, technique, etc.) (50 heures) <p>Ces enseignements seront conduits dans le respect du règlement intérieur de l'ENSP et des règles d'hygiène et de sécurité.</p>
<p>Profil recherché / compétences attendues</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir une expérience d'enseignement dans le domaine du projet de paysage (ou des domaines connexes), pouvoir témoigner d'une pratique professionnelle de paysagiste concepteur ou en lien direct avec le paysage. • Maîtriser les langues française et anglaise (niveau minimum C2 dans les deux langues). La connaissance d'autres langues

	<p>serait bienvenue.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaître si possible les acteurs et réseaux européens ou internationaux dans le domaine du paysage, sur le plan universitaire et/ou professionnel. • Avoir un intérêt pour le développement des accords bilatéraux de l'établissement et savoir représenter l'institution.
<p>Renseignements sur l'emploi</p>	<p>Personnes à contacter :</p> <p>Alexandra BONNET, Directrice, a.bonnet@ecole-paysage.fr</p> <p>Perrine VACHER, directrice de l'enseignement et de la vie étudiante, p.vacher@ecole-paysage.fr</p> <p>Et pour les questions relatives aux contrats, Xavier FOUCAT, Directeur des Ressources Humaines, x.foucat@ecole-paysage.fr</p>
<p>Modalités de candidature</p>	<p>Les dossiers de candidature sont composés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'un curriculum-Vitae, - d'une lettre de motivation d'une page, - d'un book des principales réalisations, - d'une note de positionnement pédagogique en lien avec le profil du poste : nécessité et opportunité de développer les relations internationales et la coopération dans le domaine du paysage aux niveaux européen et international ; stratégie de renforcement de l'approche internationale dans la pédagogie de l'école (3 pages A4 maximum) - des trois derniers bulletins de salaire. <p>Ils doivent être adressés par messagerie électronique uniquement à :</p> <p>Alexandra BONNET, Directrice a.bonnet@ecole-paysage.fr</p> <p>Perrine VACHER, directrice de l'enseignement et de la vie étudiante, p.vacher@ecole-paysage.fr</p> <p>Copie à l'adresse suivante : recrutement@ecole-paysage.fr</p>

--	--